

Commune de RUSSANGE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS

MOUVEMENTS DE TERRAIN

3/3 Plan de zonage

ÉLABORATION :
PRESCRIPTION : Arrêté n°2021-DDT-SRECC-UPR-n°14 du 11 octobre 2021
ENQUÊTE PUBLIQUE du : 02 mars 2026 au 2 avril 2026
APPROBATION : Arrêté n°2026-DDT-SRECC-UPR-n°8 du

(3/3) Vu pour être annexé à l'arrêté 2026-DDT-SRECC-UPR-n°8 du 10 juillet 2026

La sous-préfète
Directrice de cabinet
Jacqueline MERCURY-GIORGETTI



Commune de RÉDANGE

Commune d'AUDUN-LE-TICHE

LEGENDE

- ZONE ROUGE "R"
→ INCONSTRUCTIBLE
- ZONE ROUGE "Rm"
→ INCONSTRUCTIBLE
- ZONE ORANGE "O"
→ CONSTRUCTIONS AUTORISÉES SOUS RÉSERVE DE PRESCRIPTIONS
- ZONE JAUNE "J"
→ CONSTRUCTIONS AUTORISÉES SOUS RÉSERVE DE PRESCRIPTIONS
- SECTEUR D'INFILTRATION RÉGLEMENTÉ

0 250 500
Mètres

